



Concours S-016-26-27

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN DE TRAVAIL SOCIAL AU TRANSPORT SCOLAIRE

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides est un milieu de travail situé à proximité de la nature. Notre organisation offre des services d'enseignement de qualité à environ 4 800 élèves. Nous comptons vingt et une écoles primaires, une école primaire-secondaire, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes. Nos établissements sont répartis en milieux semi-urbains et ruraux.

Lieu de travail :	Centre administratif et accompagnement au transport
Heures de travail :	35 heures par semaine
Statut :	Poste régulier à temps plein
Supérieur(e) immédiat(e) :	Service du secrétariat général, des communications et du transport
Entrée en fonction :	Le ou vers le 1 ^{er} juillet 2026

Avantages de travailler avec nous :

- ❖ Minimum de vingt (20) jours de vacances annuellement;
- ❖ Près de deux (2) semaines de congé durant la période des fêtes;
- ❖ Salaire horaire entre 28,40 \$ et 40,88 \$, selon expérience;
- ❖ Accès à un programme d'insertion professionnelle;
- ❖ Régime de retraite à prestations déterminées;
- ❖ Régime d'assurances collectives.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal de cette personne consiste à accompagner, dans le transport scolaire, les élèves handicapés en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et les élèves à risque (primaire et secondaire). Il consiste aussi, en appliquant des techniques de travail social, à promouvoir la prévention en matière de toxicomanie, de violence, d'intimidation, d'absentéisme, de décrochage scolaire ou autres et à aider les élèves présentant des problèmes de comportement. Elle aide aussi l'élève qui nécessite une assistance en rapport avec d'autres problèmes d'ordre personnel, familial, social ou autres pouvant affecter son comportement. Enfin, ce rôle consiste à assister les responsables du transport, en exécutant des fonctions techniques telles que l'élaboration des règlements et le contrôle de leur application.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- Elle analyse les problématiques, vécues dans le transport scolaire, en collaboration avec le personnel scolaire, les équipes multidisciplinaires et les partenaires externes, et contribue à la recherche de solutions adaptées.
- Elle sert d'intermédiaire entre les directions et les transporteurs.
- Elle participe à la mise en œuvre des plans d'intervention, lorsque demandé, en appliquant les mesures appropriées dans le transport scolaire.
- Elle évalue et fait le suivi des situations sociales des élèves accompagnés dans le transport: recueille, analyse et synthétise les données provenant de l'élève, de la famille et du milieu scolaire, consigne les observations et assure la mise à jour des dossiers.
- Elle offre une relation d'aide, conseille, soutient les élèves qui sont accompagnés dans le transport scolaire dans leurs difficultés sociales, culturelles ou matérielles et réfère aux ressources pertinentes lorsque nécessaire.
- Elle sensibilise les élèves aux problématiques sociales (déviations, dépendances), informe et conseille les parents et le personnel, collabore avec les organismes et les transporteurs et, au besoin, effectue des signalements/interventions prévues par la loi.
- Elle effectue des tâches techniques et administratives en utilisant divers logiciels, notamment Géobus, GPI et GTS (logiciel interne de gestion du transport scolaire).
- Elle répond aux questions des parents; elle peut également organiser des séances de formation à l'intention des conducteurs ou des élèves.
- Elle reçoit, analyse, formule des recommandations et répond aux plaintes reçues au Service du transport, puis apporte les correctifs.
- Elle veille à l'application des règlements concernant la discipline à bord des autobus et, au besoin, recommande à la direction les mesures à prendre à l'égard des élèves.
- Au besoin, elle effectue toute autre tâche connexe.

DATE LIMITE POUR POSTULER

18 mai 2026, 16 h

POSTULEZ ICI

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques de travail social ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

SEULES LES PERSONNES RETENUES SERONT CONTACTÉES

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins